Envoyé en préfecture le 02/10/2018
Reçu en préfecture le 02/10/2018
Affiché le 03/10/2018
ID : 083-248300493-20180927-C_2018_177-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_177

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt sept septembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Affaires Culturelles

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	62

Objet de la délibération:
Réseau des musées - Programme d'actions 2019 - Demande de subventions

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Bernard CHILINI, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Alain BARALE, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Stéphan CERET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Christine PREMOSELLI, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Richard TYLINSKI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Richard STRAMBIO pouvoir à Frédéric MARCEL, Sophie DUFOUR pouvoir à Guy DEMARTINI, Anne-Marie AMOROSO pouvoir à Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET pouvoir à Fabrice MAGAUD, Bernard CHARDES pouvoir à Liliane BOYER, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Christine PREMOSELLI, Sylvie FRANCIN pouvoir à Stéphan CERET, Alain HAINAUT pouvoir à Richard TYLINSKI, Mathilde KOUJI-DECOURT pouvoir à Sylvie FAYE, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Grégory LOEW, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER

ABSENT(S) :
Jean-François FERRACHAT, Franck AMBROSINO, Marie-Christine GUIOL, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Marie-Christine GUIOL

RAPPORTEUR : Madame Nicole FANELLI

Envoyé en préfecture le 02/10/2018
Reçu en préfecture le 02/10/2018
Affiché le 03/10/2018
ID : 083-248300493-20180927-C_2018_177-DE

Le musée des Arts et Traditions Populaires de la Communauté d'Agglomération Dracénoise a inscrit ses actions dans une démarche scientifique partenariale tant au plan local que régional. Les missions du musée s'articulent autour de trois axes qui structurent le projet de service pour l'année 2019 et les suivantes :

Axe 1 : La conservation des collections du musée des Arts et Traditions Populaires

Depuis 2008, l'équipe du service des collections a travaillé en partenariat avec le Centre Interrégional de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CICRP) et de plusieurs restaurateurs qui sont intervenus dans le cadre de la réalisation et du suivi du chantier des collections. Elle s'est aussi professionnalisée par le biais des formations patrimoniales auprès du CNFPT et des journées d'étude proposées par l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France (AGCCPF).

Aujourd'hui l'équipe effectue de nombreuses missions dont certaines sont définies par la loi musée de 2002 et suivies par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) :

- Poursuite des actions post-récolement décennal des collections labellisées « Musées de France » : planification des missions pour la conservation, la documentation et la valorisation des collections,
- Démarrage du deuxième récolement décennal,
- Poursuite des actions de conservation préventive :
 - acquisition de matériel de conservation et de surveillance, afin d'améliorer les conditions de stockage des collections,
 - surveillance et piégeage des espaces pour pallier d'éventuelles infestations des collections,
 - suivi des conditions climatiques par le biais d'un logiciel adapté,
 - traitement des collections intégrant les réserves,
 - déploiement de la collection textile particulièrement sensible,
- Mise en exposition d'objets et création des supports documentaires associés pour des expositions temporaires ou lors des journées nationales,
- Gestion de prêts ou d'emprunts d'objets en relation avec d'autres structures muséales ou des collectivités locales.

Axe 2 : La valorisation des collections et le développement des publics du réseau des musées

Le service participe aux journées culturelles nationales pour sensibiliser de nouveaux publics en proposant des animations culturelles spécifiques. Il présente également des expositions qui s'adressent à un large public et qui s'ouvrent sur des médiations en direction des divers publics.

La programmation se décline comme suit :

- Renfort des guides conférenciers de pays pour les visites guidées des groupes scolaires et adultes afin de répondre et satisfaire les demandes dans le cadre notamment des actions du dispositif Education Culturelle et Artistique,
- Participation du musée des Arts et Traditions Populaires à la traditionnelle exposition estivale d'Art contemporain afin de favoriser la découverte des collections permanentes,
- Programmation culturelle riche et variée pour accroître la visibilité du musée, dynamiser la fréquentation et diversifier les publics.

Envoyé en préfecture le 02/10/2018
Reçu en préfecture le 02/10/2018
Affiché le 03/10/2018
ID : 083-248300493-20180927-C_2018_177-DE

Axe 3 : Moderniser l'image du musée

Le musée s'est équipé depuis cette année d'audioguides permettant au public étranger d'obtenir une visite guidée en Allemand, en Anglais, en Néerlandais et en Français.
Ce dispositif sera enrichi par autres langues, telles que l'Espagnol et l'Italien, en cours d'année 2019.

Le musée des Arts et Traditions Populaire a le projet de développer des visites plus ludiques pour les enfants en s'équipant de tablettes et d'appli éducatives, pédagogiques et ludiques. Il s'agit de mettre en place des visites interactives in-situ, des jeux de piste, des enquêtes sur les collections permanentes afin de susciter l'intérêt du jeune visiteur.

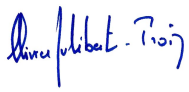
Afin de développer ces missions, un accompagnement financier est sollicité auprès du Conseil régional et du Conseil départemental.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Culture réunie le 13 septembre 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver les termes de la présente délibération,
- autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant aussi élevé que possible auprès des partenaires, et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 02/10/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.